

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

8764

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL Bouazizi

DTIMAN

N 85433

Date de naissance :

15/11/67

Adresse :

1055 AL IDAA Rue 10 DE 27 AL QUOR

Casablanca

Tél. :

0661219298

Total des frais engagés : 2130,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

13/11/23

Nom et prénom du malade :

Mai mène

Age : 56

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :

ALD

ALC

Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Conse

Le : 06/12/23

Signature de l'adhérent(e) :

D

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/11/23	1a	152		 Dr. Omar Nour 17, Rue Gharb Hay Laayoune Casablanca Tel.: 05 22 82 08 66 Aut: 10740

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie SMIRES Docteur en Pharmacie Malak 513, Bd Smara Hay Ora 2 Ain Chock Casablanca - Tel: 05 22 52 21 61	13/11/23	1970,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

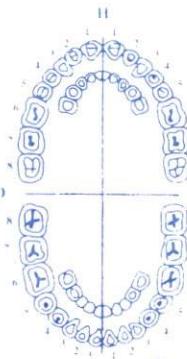
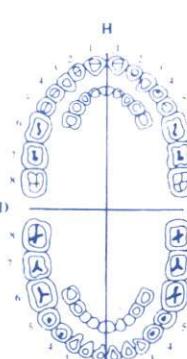
VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES				DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE
H	25533412	21433552	G	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
D	00000000	00000000	B	MONTANT DES SOINS
D	00000000	00000000	G	DATE DU DEVIS
	35533411	11433553		DATE DE L'EXECUTION
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession)				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

4 x 2
Gld

208,00

OMNIPRATICIEN

Diplôme Universitaire en Echographie Clinique.

Diplôme Universitaire Diététique Médicale et Nutrition.

Diplôme Universitaire en Diabétologie.

Faculté de Médecine Montpellier - FRANCE.

22 Bout 21/21

Othma

Casablanca, le : 13/11/2023 الدار البيضاء، في

ELECTROCARDIOGRAMME

Médecine Générale

PPV: 98DH20

-- LAPROPHAN --

07/2023

LOT/EXP.:

EY1145

ER1234

01/2024

PPV 127DH00

31,5 x 6

- Alpha ganc 50% cell

98,20 x 6

→ Xalatan 0,005

x4

208,00

→

Coveram 5/5 mg

GJ4180

GJ6704

07/2025

-- LAPROPHAN --

PPV: 98DH20

PPV: 98DH20

N-4

الدكتور نور عمر نور
Docteur Omar Nour
77, Rue El Garb Hay Laayoun
Casablanca - Tel: 05 22 82 68 68
Aut: 10740Pharmacie SMRIES
513, Bd Smara Hay Ostra 2 Ain Chock
Casablanca - Tel: 05 22 52 21 61GJ4180
GJ6704
07/2025

-- LAPROPHAN --

PPV: 98DH20

Tél. : 05 22 82 68 68 - 05 20 01 01 07

77، زنقة الغرب حي العيون درب السلطان الفداء

77, Rue El Garb Hay Layoun (en Face Marché Jemaa) - Casablanca